

Contact

gouvieux

Le Noël des saltimbanques.
C'est à Gouvieux,
du 18 au 25 décembre.

Édito

Grand froid : un registre en mairie pour les plus fragiles

Depuis le 1^{er} novembre, le plan Hiver est en service. Le grand froid demande au corps de faire des efforts supplémentaires sans que l'on s'en rende compte. Cela peut être particulièrement dangereux pour les personnes âgées et les malades chroniques.

Un registre spécifique est à votre disposition pour signaler en Mairie de Gouvieux, toute personne fragile de votre entourage dont vous pensez qu'il faut organiser l'accompagnement.

Par ailleurs, en cas d'urgence, tout cas de personne en détresse doit être signalé auprès du 115, numéro d'appel gratuit fonctionnant 7/7, 24h/24h.

Gouvieux, ville lumière

Gouvieux peut s'enorgueillir d'offrir chaque année, à ses habitants et aux visiteurs, de magnifiques fêtes de Noël, des fêtes que beaucoup nous envient alentour.

Il est naturel qu'une commune qui se soucie des enfants fête dignement Noël. Car elle est, par excellence, la fête des enfants.

Chaque année, je demande expressément, quel que soit le thème choisi, que les animations soient, pour la plupart, pensées pour eux, en étant persuadé, bien entendu, que les grands enfants qui sommeillent en nous s'émerveilleront également.

Cette fête a besoin d'un décor. Les chalets du marché, les saltimbanques qui envahiront d'ici quelques semaines les rues du centre ville, la ferme de Noël parmi d'autres, concourent à la féerie.

Mais un ciel godvicien parfaitement illuminé n'a pas son pareil pour magnifier les fêtes de fin

d'année. Les illuminations de Noël sont, en soi, une véritable animation, attendue par tous.

Encore quelques jours d'impatience avant que la fée électricité transforme Gouvieux en ville lumière.

D'ici là, je vous souhaite, au nom du Conseil municipal, d'excellentes fêtes de fin d'année.

Patrice Marchand,
Maire de Gouvieux,
Conseiller général de l'Oise,
Président du Parc naturel régional
Oise - Pays de France.



A quelques jours de Noël, les services techniques de la ville mettent la main aux derniers préparatifs des illuminations des fêtes de fin d'année qui constituent la partie émergée de leur travail.

En effet, pendant les douze mois de l'année, la conception, l'entretien, la gestion de l'éclairage public doivent également être assurés. Coup de projecteur sur ce travail de l'ombre...



Deux jours entiers pour tout allumer.

La partie la plus visible du travail des services techniques est sans nul doute la mise en place des illuminations de Noël. D'autant plus que depuis quelques années, les plus beaux motifs sont de "fabrication maison". Il en va ainsi du grand sapin lumineux de l'an dernier ou du bonhomme de neige géant que vous découvrirez cette année ; ou bien encore des quinze sphères blanches de 80 cm de diamètre qui vont également "débouler" dans les rues du centre ville de Gouvieux.

Yannick, Walter et les autres employés municipaux se mobilisent ainsi pour donner toute la magie indispensable à ces instants. Si le démontage des illuminations de Noël est parfois partiel, l'année 2012, année prévisionnelle d'élagage des arbres, a nécessité l'enlèvement de tout le matériel suspendu et donc son remontage ces dernières semaines.

Songez que pour équiper et habiller un seul des tilleuls de la place de la mairie, il faudra près de 10 heures et 350 mètres de guirlandes à un installateur expérimenté ; le bonhomme de neige demandera quant à lui 3 kilomètres de guirlande.

Les traversées de rue sont plus simples à installer : stockées et répertoriées précieusement d'année en année, elles prennent place sur des emplacements pré-cablés. Encore faut-il veiller à un solide arrimage pour la sécurité et travailler en minimisant la gêne sur la circulation et le stationnement occa-

sionnée par l'indispensable camion-nacelle. Les années passent et les motifs et traversées de rue changent : ceux des rues principales du centre ville sont renouvelés cette année. Les anciens, eux, sont recyclés et convertis en motifs verticaux. Ils orneront d'autres supports, ailleurs dans la ville.

La technologie de l'éclairage a beaucoup changé elle aussi, avec l'apparition des leds, ces diodes électroluminescentes qui s'approprient notre quotidien mais aussi celles



Le stockage, entre deux Noël, est minutieux. Chaque motif est répertorié et les guirlandes rangées en bon ordre pour gagner du temps.

des rues de Gouvieux. Avec un avantage majeur, outre la faible émission de chaleur et une grande durée de vie, celui des économies d'énergie : pour 40 watts de consommation, on obtenait 1 mètre de guirlande classique. Pour la même consommation d'énergie, on bénéficie aujourd'hui de deux guirlandes de 25 mètres munies de 306 leds chacune.

Quelle que soit la technologie retenue, pas d'interrupteur général ! Il faudra en effet deux jours entiers aux services techniques, une fois tout en place, pour mettre en service les illuminations de Noël.

1200 points lumineux, 12 mois de l'année

En dehors de Noël, la mairie doit gérer l'éclairage public de Gouvieux. Ce sont, en tout, 1200 points lumineux qu'il faut entretenir toute l'année.

Parce que l'investissement en matière d'éclairage public coûte cher, son renouvellement n'est pas possible en dehors d'opération majeure dans un quartier ou dans le cadre du programme municipal d'enfouissement des réseaux aériens.

Le réseau godvicien, comme dans toutes les villes s'est construit au fil du temps et des évolutions technologiques : lampes à tubes fluorescents, à vapeur de mercure, aux iodures métalliques, à vapeur de sodium haute ou basse pression et la dernière née des technologies, les leds, on trouve toutes les formes d'éclairage à Gouvieux et surtout deux couleurs principales. La lumière orangée est caractéristique d'un éclairage au sodium, la lumière blanche d'un éclairage au mercure.

Entre la fin de vie naturelle des ampoules et les dégradations volontaires, plusieurs centaines d'ampoules sont changées tous les ans à Gouvieux, sans compter les appareils défectueux en amont de l'ampoule (transformateur...).



Eclairages :

- 24 traversées de rue
- 460 m² de rideaux lumineux
- 10 km de guirlandes dont 4,5 km pour l'entourage des arbres.
- 100 000 ampoules

Un quartier phare

Le chemin des pommiers, à l'occasion de la rénovation de sa voirie, rénovée cette année, a fait par ailleurs l'objet d'une expérience innovante pour Gouvieux en matière d'éclairage public : la mise en place d'un variateur d'éclairage en tête de ligne qui permet d'adapter la luminosité. Avec ce dispositif, on gagne 50 % d'énergie sur la facture en baissant de 30 % seulement l'intensité de l'éclairage dans la rue, sans modifier les usages et en limitant la pollution lumineuse pour les riverains.



Pleins feux

Les feux tricolores, équipés de dizaines de leds, sont désormais intelligents. Si trop de petites diodes ne fonctionnent plus, altérant la visibilité du feu pour les piétons et les automobilistes, le feu tricolore se met en sécurité et passe à l'orange clignotant. C'est alors les règles habituelles du code de la route qui s'appliquent jusqu'au rétablissement du bon fonctionnement du feu.

De beaux leds pour la mairie

La mairie bénéficie d'un nouvel éclairage à base de lumières douces et indirectes qui met mieux en valeur les contours de son architecture.



Actu'



Le maire de Gouvieux, Patrice Marchand, inaugurerait le centre multi-accueil Les Ptits Loups, ouvert depuis septembre. Ce centre accueille jusqu'à 20 enfants, au plus jusqu'au mi-temps de garde.



Il rendait visite aux riverains des rues de la Daguennette et de la Tannerie, concernées ces derniers mois par la mise en place de l'assainissement collectif.



Il baptisait le dernier-né des parkings de Gouvieux : le parking Corbier - Thiébaud dont les 42 places portent à 1200 le nombre de places gratuites dans les parkings identifiés à Gouvieux (hors places latérales dans les rues).

Une prime pour les parents

Parents, vous faites garder votre enfant par une assistante maternelle ? Bénéficiez de la prime municipale.

La prestation financière versée par la commune de Gouvieux vient d'être revalorisée et concerne tous les quotients familiaux. Cette prestation, vous sera versée en janvier 2013, si vous en faites la demande, et, si vous en étiez déjà bénéficiaire, avec effet à compter du 1er septembre 2012.

Elle équivaut au quasi remboursement de la différence entre le coût d'une assistante maternelle et celui du recours à une crèche (tarif CNAF). Cette prestation compensatoire est versée aux familles qui en font la demande pour les enfants âgés de 0 à 3 ans (jusqu'à l'entrée à l'école au 1^{er} septembre).

La prestation est calculée comme suit :

Tranche de QF*	QF<50	500<QF<65	650<QF<6	676<QF<80	800<QF<150	1502<Q
	0	0	76	0	2	F
Taux horaire pour 1 enfant	1.50	1.50	1.50	1.50	0.71	0.50

*Pour votre information : QF mensuel = revenu fiscal de référence/nombre de parts fiscales, divisé par 12
Renseignements en Mairie de Gouvieux au 03 44 67 13 12.

Agenda

Jeudi 6 décembre, 20h30, salle des fêtes
Spectacle : Fanfare fragile



Le point de départ est un texte de Marc Feld, issu d'un livre de courts poèmes écrits en hommage à Steve Lacy, ce représentant de l'une des plus grandes époques de jazz, celle qui s'étend de l'après-guerre au free. La musique est composée par le percussionniste Jean-Christophe Feldhandler. Quant au saxophoniste, il s'agit de Michel Doneda qui a souvent joué avec Steve Lacy. Spectacle en itinérance de l'Espace Jean Legendre de Compiègne. A partir de 11 ans. Tarif : 5 euros. Renseignements et inscriptions à la bibliothèque au 03 44 57 48 63.

Dimanche 9 décembre sur le marché, parvis de la mairie et toute la semaine du 4 au 7 décembre au gymnase (à l'heure des cours)

"Faites des pieds et des mains" pour le Téléthon 2012

Venez nombreux apposer votre empreinte de pied ou de main sur la banderole et ainsi participer aux dons pour le Téléthon 2012.



Mercredi 19 décembre, de 14h à 17h30
Préparer le foie gras

Comment le choisir, le préparer, l'assaisonner, sans oublier les règles ancestrales qui régissent sa cuisson ! Le Chef du Manoir INFA vous invite en cuisine le temps d'un atelier... pour produire maison ! Et bien sûr, vous repartirez avec votre préparation, prête à déguster...

Tarif : 45 euros/personne. Renseignements et inscription au 03 44 67 14 11.

Samedi 8 décembre, 20h30, gymnase
Match de handball

Les seniors du Sud Oise Handball reçoivent Chevrères.

Samedi 8 décembre, 20h00, gymnase
Match de basket Nationale 3

Le Gouvieux Basket Oise reçoit Poissy.

Dimanche 9 décembre, de 10h30 à 17h, salle 36, rue Blanche
Stage de Biodanza

L'association Présence et Bien-être vous propose un stage de Biodanza, niveau approfondissement.

Renseignements et inscriptions auprès de Pascal Coupé au 06 84 12 14 68.

Mardi 11 décembre, 20h30, la Ferme
Atelier

Comment utiliser sa mémoire pour favoriser les apprentissages ?

Après une conférence sur le sujet en novembre, l'ADASCO vous propose la mise en pratique dans un atelier avec la participation de Cécile Rousseau, neuropsychologue et Liliane Simon, orthophoniste. Entrée libre sur inscription. Pour plus d'informations, consulter www.adasco.fr.

Samedi 15 décembre, 20h00, gymnase
Match de basket Nationale 3

Le Gouvieux Basket Oise reçoit Paris.

Samedi 22 décembre, à partir de 14 h, gymnase

Tournoi de Noël Handball

Comme chaque année, le club Sud Oise Handball est heureux d'accueillir tous les enfants de 8 à 12 ans qui désirent découvrir le handball. Cette journée est ouverte à tous. Tous les écoliers de CE2, CM1 ou CM2, licenciés ou non, Godviciens ou non, sont invités à découvrir le handball, à participer à ce tournoi gratuit et amical et à partager le goûter de Noël qui sera couronné par le concours du plus beau gâteau !

Tous les participants, sous réserve de produire un certificat médical, auront la possibilité de participer gratuitement aux entraînements de janvier à juin 2012. Pour participer aux matchs officiels, il leur faudra prendre une licence compétitive.

Renseignements au 06 63 33 00 81.

Jeudi 20 décembre, à partir de 13h30, départ du gymnase

Visite commentée du château de Pierrefonds

Les Sorties d'Aline vous proposent de percer les mystères de ce château qui pousse ses tours à clochetons au-dessus des frondaisons de 14 000 hectares de chênes et d'hêtres. Toute



la magie de ce château-fort construit par Violet le Duc vous attend ! Réservé aux seniors. Tarifs : 44 euros (non adhérent : 49 euros). Inclus : transport en car, visite guidée, boissons chaudes.

Réservez votre sortie au 06 50 25 14 07.

Dimanche 6 janvier, 15h-20h, la Ferme
La galette des rois

Organisée par Le marronnier de Chaumont Entrée : 6 euros. Réservation auprès de Jean Scellier au 03 44 57 66 86.

Samedi 12 janvier, 20h00, gymnase
Match de basket Nationale 3

Le Gouvieux Basket Oise reçoit Gravenchon.

Jeudi 24 janvier, 20h45 salle des fêtes
Concert : Les Cordes d'Argent de Saint Pétersbourg

Les Cordes d'Argent, orchestre traditionnel russe, se produisent une nouvelle fois à Gouvieux. Les billets, au tarif de 12€ et 8€, sont en vente à partir du 20 décembre à la Maison de la Presse, chez Gouvieux-Photo et sur place, le soir du concert.



Vendredi 25 janvier, 21h, la Ferme
Le jazz club reçoit le Christophe Laborde Quartet

Alliant des mélodies évocatrices, des rythmiques efficaces, la musique s'articule exclusivement autour des compositions de Christophe Laborde.

Réervations au 03 44 21 21 66.

Dimanche 27 janvier, 14h30
Nouveau spectacle du Cirque d'Hiver "Eclat".

Les Sorties d'Aline vous proposent d'entrer au cœur du plus ancien cirque du monde pour assister à la dernière création Bouglione.

Réservé au senior. Tarif : 73 euros (non adhérents : 78 euros). Inclus : transport en car, billet 1er balcon au cirque. Réservez votre sortie au 06 50 25 14 07.

En bref

Pour la rentrée scolaire de janvier, la ville de Gouvieux recherche un(une) ATSEM
Pour un remplacement de congé maternité de 26 semaines, la ville de Gouvieux recherche une personne en capacité d'assurer la fonction d'ATSEM et/ou titulaire du diplôme CAP Petite enfance à partir du 7 janvier 2013.
Merci d'envoyer votre candidature à Monsieur le Maire de Gouvieux (recrutement Atsem), 48, rue de la Mairie 60270 Gouvieux.

Vacances de Noël Inscription au centre de loisirs

Les inscriptions pour le centre de loisirs des vacances de Noël sont possibles les mercredi 12 et 19 décembre de 14h à 17h et le vendredi 14 décembre de 17h30 à 19h.
Elles s'effectuent au centre Anne-Marie Quéru, rue de Rothschild.

Listes électorales : inscription/radiation

Si vous souhaitez vous inscrire sur les listes électorales, pensez à vous munir d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois ou de votre avis dernier avis d'imposition. Vous avez jusqu'au 31 décembre 2012 pour le faire.

Un grand nombre de cartes électorales sont revenues en mairie avec la mention « n'habite pas à l'adresse indiquée ». Les administrés qui ont changé de domicile et qui, de ce fait, n'ont pas reçu leur carte, sont priés de venir en mairie au service des élections, munis d'une photocopie de quittance (EDF, GDF, Télécom) et d'une pièce d'identité.

Les cartes non retirées pourront entraîner une radiation des listes électorales de Gouvieux.

Les légumes oubliés remis au goût du jour par Le Manoir INFA

Les professionnels de la restauration étaient nombreux, les 22 et 23 octobre derniers, à enfiler leur tablier pour suivre la formation organisée au Manoir INFA sur la cuisine des légumes d'autrefois, devenus rares dans nos assiettes et pourtant si savoureux.

Un Meilleur Ouvrier de France, Jean-Marc Tachet, animait cette formation au lendemain de la Semaine du goût qui avait accueilli au Manoir plus de 200 écoliers dans le cadre d'ateliers de découverte orchestrés par les étudiants de l'INFA. Les participants ont ainsi pu découvrir de nouvelles techniques et recettes pour mettre à l'honneur nos légumes oubliés dans les plus belles assiettes... Topinambours, panais, crosnes et bien d'autres variétés d'autrefois ont ainsi fait « carton plein » !



Mieux vivre chez soi avec Créneau emploi services

Vous êtes une personne âgée, ou à mobilité réduite, ou avec un handicap ou seule et isolée : faites-vous aider à domicile par une personne qualifiée.

Nous vous aidons à remplir vos dossiers de demande d'aide, une de nos assistantes évalue à domicile les besoins pour une aide personnalisée. Seules les heures effectuées sont facturées, possibilité de réduction d'impôts de 50%.

Tél. 03 44 21 65 80 / creneau-emploi@wanadoo.fr / www.servicessalapersonne-oise.com

Réglementation des feux

Les feux de branchages et de feuilles mortes sont autorisés pendant 5 mois : octobre, novembre, décembre, janvier et février. Cette autorisation ne vaut évidemment que sous réserve de respecter le voisinage, c'est à dire en ne l'enfumant pas.

Noël à Nümbrecht, Nümbrecht à Noël

Le comité de jumelage allemand organisait un séjour à Nümbrecht début décembre pour les élèves du collège Sonia Delaunay à Gouvieux. Le comité de jumelage franco-allemand sera présent sur le marché de Noël à Nümbrecht les 15 et 16 décembre pour proposer aux Nümbrechtlois des produits traditionnels de Noël français (champagne, foie gras, biscuits). Et réciproquement ! Les Godviciens trouveront sur leur marché de Noël des produits traditionnels de Noël allemands (vin chaud, gâteaux de Noël etc.) en vente au chalet du comité de jumelage franco-allemand.



En cas d'urgence

- Gendarmerie nationale : 17 ou 03 44 57 33 17
- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- Centre anti-poison
Lille : 0 825 812 822
Paris : 01 40 05 48 48
- SOS Médecins Creil : 03 44 66 44 66
- Pharmacie de Garde : appel de la Gendarmerie (03 44 57 33 17)
- Allo enfance maltraitée : 119
- Sida info service : 0 800 840 800
- Drogues info service : 0 800 23 13 13
- Ecoute alcool : 0 811 91 30 30
- Ecoute cannabis : 0 811 91 20 20
- Ecoute Santé : 0 800 150 160
- Viols femmes informations : 0 800 05 95 95

22 Godviciens adhèrent au SEL. Pourquoi pas vous ?

Un SEL, c'est un Système d'Echange Local. Ses objectifs sont de permettre, entre adhérents, l'échange de biens, de services, de savoirs sans utiliser d'argent, dans un esprit de solidarité et de convivialité. La première adhésion coûte 10€ et le renouvellement seulement 5€ pour une personne ou une famille.

Les échanges s'effectuent avec une monnaie fictive qui s'appelle le "grain" et se comptabilise sur un carnet remis lors de l'adhésion. La valeur d'un échange est basée sur le temps. Une heure, ou 60 minutes, vaut 60 grains. Une minute égale un grain.

Lors de l'adhésion, vous recevez 200 grains de bienvenue pour pouvoir commencer vos échanges lors de rencontres mensuelles. Prochains rendez-vous : samedi 8 décembre, 19 janvier et 16 février, de 10h à 12h au parc des érables à Précý-sur-Oise, salle Alfred de Musset, 33 rue des Tournelles.

Renseignements auprès de Nicole Hans au 06 50 78 61 41.

Jordan Bebras champion de France de tir au Mariette

Jordan Bebras (17ans) de l'US Tir Gouvieux est devenu, en juillet 2012, champion de France au Mariette (Arme ancienne) catégorie Junior. Les compétiteurs de l'US TIR Gouvieux sont engagés depuis novembre dans les premières compétitions de tir précision 10m (Championnats départementaux 10m).

L'US Tir Gouvieux vous propose, sur rendez vous, des initiations gratuites au tir sportif.

Mail : ustirgouvieux@gmail.com ou www.ustirgouvieux.com pour suivre l'actualité du club.

Mieux vivre à Gouvieux
mieuxvivreagouvieux.unblog.fr

L'homme devrait être au cœur de la politique

Dans notre tribune de mars dernier, nous attirions votre attention sur ceux qui autour de nous souffrent de la solitude et terminent leur existence dans la plus grande indifférence. Un rendez-vous avec le maire avait permis de faire un état des lieux et d'évoquer des pistes à instruire pour trouver des solutions concrètes. Quel bilan alors qu'arrive un nouvel hiver ? Rien n'a changé.

Toujours les mêmes problèmes pour se rendre à l'épicerie sociale, rien n'est prévu pour recréer un lien avec les Godviciens en difficulté, qui sait que le Centre Communal d'Action Sociale peut vous venir en aide ?...

Pour faire bouger les choses, nous vous proposons de nous contacter, par téléphone (Achour Radji au 06 07 64 52 77) ou par mail mieuxvivreagouvieux@gmail.com.

Ainsi nous avons été alertés au sujet de l'antenne de téléphonie mobile qui doit être installée sur notre commune. Nous avons donc demandé que le sujet fasse l'objet d'une présentation à l'occasion du conseil municipal. Refus du maire d'organiser un débat, aucune information donnée aux élus qui sont pourtant supposés représenter les Godviciens. Circulez, il n'y a rien à voir.

Malgré cela nous continuerons de porter les sujets qui vous préoccupent comme nous le faisons depuis notre élection en 2008.

L'heure est aussi venue de préparer l'avenir. En 2014 se tiendront les prochaines élections municipales. Après plus de trente ans de règne, il est temps de tourner la page. Gouvieux, cette belle endormie, mérite qu'une nouvelle équipe se mobilise, que des jeunes rassemblent leurs forces, leurs idées et proposent un nouveau projet aux Godviciens.

Pour finir, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année !

Dr Achour Radji,
Catherine Mathon,
Jérôme Breuzet.

Gouvieux, Ensemble et Solidaire

1/ La Mairie de Gouvieux en « grande pompe » vient de chanter une « ode » en faveur des assistantes maternelles. : Un siège auto leur a été offert. Louable soit la cérémonie... d'ailleurs quels seraient les « malotrus » qui, dans notre commune, iraient à l'encontre de ces compliments mérités ?

2/ Il faut reconnaître que les dépenses ainsi engagées par notre généreuse municipalité paraissent hors de proportion avec celles qu'auraient entraînées la construction d'une crèche ouverte à tous et les charges de fonctionnement de celle-ci.

Naturellement, les « actions » qui consisteraient à aider financièrement l'ensemble des mères de famille, s'avèrent plus onéreuses que de favoriser par un « hochet », une profession bien ciblée. Mais bien sûr, la mairie ne veut pas de ces investissements collectifs car elle serait obligée de composer avec les organismes sociaux officiels.

Précisons qu'une attitude similaire se retrouve au niveau du « logement social » que la majorité municipale craint d'être source d'inconvénients majeurs.

3/ Pourquoi cette cérémonie en grand renfort de « trompettes » ? Il est à subodorer que l'origine en soit plus « politique » que « financière ».

Lorsque le Conseil général vota des subsides au profit de la jeune enfance, Monsieur Marchand vota contre. Quant ce dernier proposera d'aider les assistantes maternelles, le Conseil ne le suivra pas. Remarquons que l'Assemblée départementale privilégie comme de juste un sujet de société pris dans son ensemble alors que Gouvieux, par la voix de son maire, prend en compte uniquement une situation particulière.

A notre sens, le fait de conforter ou aider les « Parents » s'impose lorsqu'on a le sens du « BIEN PUBLIC ».

René Barbe,
Jean Blanpied.

Gouvieux Passion

Nous avons tous le souhait de maintenir nos vieux parents à leur domicile le plus longtemps possible. Pour cela, nous avons besoin de gardes malades, d'aides soignants, d'infirmiers, d'aides ménagères au service des personnes âgées. Notre société va être confrontée au défi du vieillissement. Gouvieux n'y échappera pas.

Des services à la personne sont aussi nécessaires dans d'autres domaines tels la garde d'enfants, l'assistance administrative...

Nous devons donc attirer ceux qui exercent ces professions et faire en sorte qu'ils restent dans la commune. Un bon moyen serait de leur donner une priorité d'accès au logement social.

Mais il faut que les personnes, qui seraient ainsi favorisées, exercent réellement leur activité dans la commune. Il faudrait donc lier l'attribution du logement à l'exercice effectif de la profession. En cas d'arrêt d'activité, le logement serait réattribué à une autre personne exerçant la profession. Evidemment, en cas de changement d'emploi ou de départ à la retraite, après une durée effective de services, il faudrait que ces personnes bénéficient d'une priorité de logement dans le parc social courant.

Nous avons essayé de monter une telle opération. Nous avons envisagé la construction de quatre logements indépendants sur un terrain communal pour loger des personnes exerçant un service à la personne. Mais la loi ne le permet pas ! Il est aujourd'hui impossible de lier exercice professionnel et priorité au logement social, et on ne peut mobiliser les aides financières à la construction de logements sociaux.

J'ai donc rédigé une proposition d'amendement à la loi sur le logement social en discussion au Parlement et je l'ai transmis à des Parlementaires. Mettre en œuvre de tels projets serait rendre un grand service à la population.

Patrice Marchand,
pour le groupe Gouvieux Passion.

Contact Gouvieux

Bulletin municipal officiel de la ville de Gouvieux
Directeur de la publication : Patrice Marchand
Rédaction : Dir'cab
Maquette et mise en page : Trait de Plume
Impression : Bédu/Gouvieux (Imprim'vert).
Ne pas jeter sur la voie publique.